

DGA Ressources humaines et Affaires juridiques
Direction des Ressources humaines

**Vacance de poste
de régisseur titulaire de la Boutique des Musées / concierge des Musées**

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et externe, d'un poste de régisseur titulaire de la Boutique des Musées, associé aux fonctions de concierge des Musées.

POSITION DANS L'ORGANISATION :

Rattachement hiérarchique :

- La responsable des Musées ;
- Le cadre chargé de l'administration des Musées.

Relations fonctionnelles :

- Le Maire-adjoint délégué à l'urbanisme, au patrimoine et la culture ;
- Tous publics, les usagers des musées, les partenaires extérieurs (fournisseurs, créateurs et animations).

Domaines d'intervention :

- Musées de Châteauroux : « La Boutique » ;
- Hôtel Bertrand, Couvent des Cordeliers, Musée des Arts et Traditions Populaires, occasionnellement autres lieux (selon expositions et animations).

PROFIL :

Ce poste est ouvert aux agents de catégorie C de la filière patrimoine ou technique, ainsi qu'aux emplois aidés.

MISSIONS :

Boutique des Musées (du 1^{er} mai au 31 octobre)

- Régisseur titulaire, accueil physique et téléphonique ;
- Entretien courant des lieux, décoration et animation de la boutique ;
- Participation à l'élaboration de la gamme de produits vendus dans la boutique (avec les élus concernés et la Direction des Musées), achat, vente, gestion des stocks ;
- Élaboration et suivi des documents administratifs courants liés au fonctionnement de la boutique ;
- Participation aux grandes manifestations des Musées (3 ou 4 par an - ouverture les 14 juillet, 15 août et Toussaint).

Lorsque la boutique est fermée, la vente se poursuit au Musée Bertrand ainsi que la location d'audio-guides.

Fonctions de concierge des Musées

La fonction de concierge :

- Surveiller les lieux et les collections (réponse aux alarmes, aux demandes d'interventions urgentes, etc.) ;
- Ouvrir et fermer les lieux ;
- Assurer l'astreinte 24 heures sur 24 ;
- Connaître et exploiter les matériels de sécurité.

Les lieux de l'activité :

Le Musée Hôtel Bertrand, la Boutique des Musées, le Couvent des Cordeliers, la Maison des arts et traditions du Berry (partie du rez de chaussée consacrée au Musée du Berry), la réserve centrale des Musées, le local technique de l'ancienne école Pigier (rue descente des cordeliers).

Les contraintes :

- Le concierge est tenu d'habiter avec sa famille dans le logement du musée prévu à cet effet, sauf pendant les vacances et les périodes de repos ;
- Lors des périodes de repos du concierge, celui-ci est remplacé par un autre agent, un week end par mois et pendant ses congés annuels ;
- Le concierge doit répondre aux alarmes par l'intervention la plus rapide, ce qui suppose qu'il se rende en moins de 20 minutes dans l'un des lieux sous sa responsabilité quand l'alarme se déclenche.

EXCEPTION : La présence du concierge (ou de son remplaçant) est obligatoire lors de manifestations données aux musées (concerts, conférences, vernissages, etc) ou au couvent des Cordeliers ou à la Maison des Arts et Traditions Populaires ainsi que pour toutes les réunions ou manifestations des musées.

Surveillance et entretien des Musées

Participations régulières à la surveillance et à l'entretien des différents lieux gérés par les Musées de Châteauroux, ce qui comprend également l'accueil des groupes (principalement scolaires) et l'entretien des collections.

Les horaires hebdomadaires sont liés à l'ouverture des musées au public. Le temps de travail est annualisé pour tenir compte des variations du rythme d'activités (pas d'ARTT).

Semaines d'été : (juin à septembre)

Travail du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, les samedis et dimanches de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Le jour de repos hebdomadaire est le lundi, ainsi qu'un week-end sur deux, le samedi et le dimanche.

Semaines d'hiver :

Travail du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, les samedis et dimanches de 14h à 18h. Le jour de repos hebdomadaire est le lundi, ainsi qu'un week-end sur deux, le samedi et le dimanche.

Les Musées sont fermés de la fin des vacances de Noël au premier mardi de février. Les agents sont invités à prendre leurs heures de récupérations d'hiver dans cette période.

Participation ponctuelle aux tâches administratives à réaliser au sein du service des Musées.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Polyvalence ;
- Aptitude à l'accueil et au commerce ;
- Vigilance, patience et sang-froid ;
- Soins, méthode et rigueur (régie de recettes, gestion de stocks) ;
- Connaissance des outils informatiques de base ;
- Grande disponibilité (liée aux fonctions de concierge) ;
- Discrétion ;
- Intérêt pour l'art, l'histoire, la culture.

PARTICULARITES DU POSTE :

Le temps de travail est organisé selon les temps d'ouverture de la Boutique des Musées. Le reste du temps est consacré aux tâches d'accueil, surveillance et entretien ou à des missions administratives.

Avantages en nature et engagements :

- Le concierge bénéficie des avantages en nature liés à ses fonctions : gratuité du logement, du chauffage, du téléphone, de l'électricité, de l'eau ;
- Il s'engage à respecter le caractère patrimonial du lieu en ne générant pas de décor inapproprié, (fleurissement artificiel, Noël, rideaux à thèmes....) en ne stationnant pas plus d'une voiture dans la cour et en n'organisant pas de manifestation privée dans la cour du musée. La détention d'un animal domestique est tolérée sous réserve qu'il ne provoque pas de nuisances (déjections, aboiements) ;
- Le séchage du linge est interdit dans la cour d'honneur du musée.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Madame Michèle Trotignon au 02 54 61 12 30.

Les candidatures (un CV et une lettre de motivation) doivent parvenir à l'Hôtel de ville, Direction des Ressources humaines, CS 80509, 36000 Châteauroux, ou à ressources-humaines@chateauroux-metropole.fr **avant le 16 juin 2017.**